

Résumé de réunion
Réunion du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté
30 octobre 2013

La dernière réunion du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED) a eu lieu le 30 octobre à Toronto. Voici les faits saillants de cette réunion :

Le 30 octobre 2013

- John Wilhelm, président du CCMEED, a accueilli les nouveaux membres et présenté un aperçu des règles relatives au conflit d'intérêts. Il a rappelé aux membres l'obligation de signaler tout conflit d'intérêts potentiel à chaque réunion.
- Barry Finlay, directeur de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED), a dressé un portrait rapide du secteur de l'éducation de l'enfance en difficulté en Ontario en accordant une attention particulière à la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté (SEED). Ce survol de la SEED visait à fournir aux membres des renseignements généraux avant la tenue des consultations sur les Subventions pour les besoins des élèves (SBE). Les membres du CCMEED seront consultés séparément.
- Le Groupe de référence en matière d'autisme a fait le point sur la mise en œuvre des 34 recommandations du rapport *Faire la différence pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique dans les écoles de l'Ontario* par le groupe de travail mixte. Ce groupe se composait de membres du personnel du ministère de l'Éducation (EDU) et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ). Il a travaillé à la réalisation de toutes les recommandations, dont certaines sont entièrement mises en œuvre. La NPP n° 140 est inspirée de ce rapport.
- Chaque membre du CCMEED a fait part des succès et des difficultés qu'ont connus les personnes présentant une anomalie, le groupe ou la communauté qu'il représente. Les renseignements recueillis contribuent à la définition des priorités du CCMEED et aux différentes initiatives du ministère de l'Éducation.
- Barry Finlay a présenté la Stratégie des mesures d'économies et de modernisation pour les conseils scolaires relative à l'éducation de l'enfance en difficulté. Il a fourni une explication détaillée de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté avec une attention particulière aux Besoins élevés qui font partie de la subvention. Barry a également fait état des travaux de Doug Willms avec le Ministère, et de la création d'une nouvelle formule de financement qui, si approuvée, permettra de répartir les fonds de manière plus équitable.
- La DPPEED a fait le point sur le rapport sur les tendances provinciales, les plans d'enseignement individualisé (PEI) et les plans de transition. Les PEI mis à jour seront dorénavant disponibles sur le site Web du Council of Ontario Directors of Education.
- l'honorable Liz Sandals, ministre de l'Éducation, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du CCMEED et adressé des remerciements aux membres de longue date. Elle a présenté les dernières nouvelles concernant les priorités actuelles et a aussi parlé brièvement des initiatives suivantes :
 - NPP sur les difficultés d'apprentissage;
 - Stratégie de santé mentale;
 - Leaders en matière de santé mentale;
 - NPP n° 156 sur la planification de la transition.

La ministre a par ailleurs parlé du programme législatif, notamment la modification de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* (processus au chapitre des enquêtes et de la discipline), du nouveau cadre de négociation dans le secteur scolaire, et du remplacement de la *Loi sur les garderies* par une nouvelle loi.

La ministre a abordé le sujet de la modernisation de la vision relative au système d'éducation de l'Ontario. Des consultations sur l'éducation sont en cours partout dans la province : des intervenantes et intervenants de tous horizons y participent, comme des représentantes et représentants de petites entreprises et d'organismes à but non lucratif et des membres de divers groupes de parents. Les discussions ont porté notamment sur la résilience des élèves, l'importance de communiquer avec les jeunes et la plus grande utilisation des technologies. Dans toutes les écoles, le principal enjeu était la santé mentale et les dépendances. La population est d'ailleurs de plus en plus sensibilisée aux problèmes de santé mentale.

La ministre Sandals a approuvé la mise sur pied de groupes de travail qui auront pour mandat d'examiner les anomalies suivantes :

- handicap de développement ou déficience intellectuelle légère;
 - douance;
 - comportement.
-
- Une fois terminé, le procès-verbal sera versé dans le répertoire en ligne du CCMEED et accessible à tous les membres. Les procès-verbaux des réunions précédentes et les rapports annuels du CCMEED peuvent être consultés au www.macse-on.ca.
 - Les prochaines réunions du CCMEED auront lieu les 5 et 6 février et les 24 et 25 juin 2014.
 - On a rappelé aux membres que tous les documents de la réunion d'octobre 2013 sont confidentiels, sauf indication contraire.